

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 16 AVRIL 2021 – RAPPORT N° 10
AIDE AUX COLLECTIVITÉS - CONTRATS DE TERRITOIRES URBAINS HORIZON
2026
INTERVENTION DE Jean-RAYMOND VINCIGUERRA

Je souhaite intervenir sur la problématique des contrats de territoire urbains horizon 2026 (une date judicieusement choisie puisque cela couvre toute la durée de la prochaine assemblée), mais passons sur cet aspect évidemment très opportun.

Je note dans le corps du texte de la délibération que (je cite) :

"Les projets éligibles au contrat devront être réalisés en cohérence avec la politique GREEN Deal et SMART Deal du Département"

Le GREEN Deal ayant pour objectif entre autres (je cite à nouveau) de *"faire de notre département un leader en matière de transition écologique"*.

Les projets devront donc être alignés sur des rails fixés par un rapport voté lors de la précédente session et qui disposent que les équipements types du green deal sont la méthanisation, la production d'hydrogène, la pose de panneaux photovoltaïques et enfin l'usage accru de véhicules électriques ;

Alors que tout cela est le contraire de la transition écologique qui je le rappelle doit se concevoir en termes de globalité puisqu'il s'agit de répondre à une crise environnementale planétaire.

Je rappelle aussi que ces (faux) moyens pour mettre en œuvre la transition écologique départementale ont été choisis sans transparence dans une structure peuplée essentiellement d'experts ou supposés tels dont nous ne connaissons pas les noms et par conséquent les liens avec tel ou tel lobby.

Et la même organisation se répète, il y aura un jury avec des "personnes qualifiées" (le mot expert n'est visiblement plus crédible) qui choisira les "bons projets", le tout sera présenté à l'assemblée où la discipline de vote majoritaire fera le reste.

A quoi servent les élus ?

Vous souhaitez nous faire voter une forme vide, qui fera bien dans le paysage électoral qui s'ouvre et qui, ensuite encadrera les participations aux projets d'équipement rejetant ceux qui ne seront pas sur les rails.

Bien évidemment, je ne peux pas voter contre la politique d'aide aux collectivités puisque les crédits d'aide aux communes ne seront pas touchés et que tous y tiennent, mais je ne peux pas accepter que la transition écologique soit traitée par les équipements que vous préconisez.

Je ne me mêlerai donc pas au chœur des vierges (et futures martyres) qui participeront à ce vote.